

LES  
DOSSIER

# L'action sociale au service des familles

DES GARDERIES PÉRI-SCOLAIRES À LA CRÉATION DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX, EN PASSANT PAR LE MAINTIEN DES PERSONNES ÂGÉES À DOMICILE, LA MUNICIPALITÉ S'EST DONNÉ LES MOYENS, DEPUIS 2001, DE MENER UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE COHÉSION SOCIALE. POUR ACCOMPAGNER AU MIEUX LES FAMILLES DANS UN MONDE QUI CHANGE RAPIDEMENT.



Comment mener une politique sociale juste et efficace ? À cette question ô combien d'actualité, la municipalité de La Ciotat apporte depuis plusieurs années déjà une réponse concrète qui dépasse les clivages partisans. *«En la matière, nous avons pour ligne de conduite d'agir au quotidien, en évitant d'installer les gens dans une logique d'assistanat, explique le maire, Patrick Boré. Tout en étant très attachés à la notion de responsabilité individuelle, nous sommes parfaitement conscients qu'il est nécessaire aujourd'hui d'accompagner nos concitoyens, et tout particulièrement les familles, pour les aider à faire face aux évolutions rapides du monde dans lequel ils vivent. C'est une ambition qui se manifeste à chaque âge de la vie, aussi bien dans l'aide que nous souhaitons apporter aux jeunes parents que dans notre politique en faveur d'un logement digne et adapté pour tous ou encore de nos efforts envers les aînés, dont le nombre a sensiblement augmenté à La Ciotat ces dernières années. À chaque génération ses problématiques... auxquelles correspondent des réponses et des actions spécifiques, dans la mesure de ce qu'une municipalité peut faire, bien sûr».*



photos : C.D.

**“ Aider nos concitoyens à faire face aux évolutions rapides du monde dans lequel ils vivent ”**

## AIDER ET CONSEILLER LES JEUNES PARENTS

Les jeunes parents ayant parfois le plus grand mal à conjuguer vie professionnelle et vie familiale, la Ville se préoccupe par exemple tout particulièrement des capacités des crèches. Il existe aujourd'hui 375 places sur La Ciotat, tous systèmes de garde confondus, dont 130 gérées directement par la Ville dans les structures «multi-accueil». C'est beaucoup mais ce n'est pas assez, car les listes d'attente sont longues... Pour y remédier, la municipalité a mis, en 2004, un terrain à disposition de la crèche Les Pitchouns d'Athélia, d'une capacité de 60 places. Une structure venue combler un besoin qui se faisait sentir de longue date dans les zones d'activités. Dès 2007, la capacité d'accueil de la crèche familiale des Matagots sera accrue de dix places, la solution de la garde par des assistantes maternelles ayant largement fait ses preuves.

La récente mise en place de garderies périscolaires dans trois établissements pilotes (Saint-Jean, La Salis et La Garde) obéit à la même logique : celle d'offrir un peu de souplesse aux familles dans lesquelles les deux parents travaillent, en leur permettant de faire garder leurs enfants le matin avant l'école et le soir, au-delà des dispositifs existants, à des tarifs très raisonnables. *«C'est un exemple parmi d'autres de l'aide que nous souhaitons apporter aux familles, insiste Claude Pierre Martinez, premier adjoint, délégué aux Affaires sociales. Nous avons ainsi ouvert place Louis-Marin un local dans lequel l'association «Petits pieds, grand pas» organise régulièrement des espaces de paroles pour les jeunes parents en mal de réponses sur la bonne attitude à adopter, l'autorité, le dialogue, etc. Il n'y a évidemment aucun caractère obligatoire, mais ceux qui le souhaitent peuvent être*



## L'action sociale en chiffres depuis 2001

**33 millions d'euros**  
CONSACRÉS PAR LA VILLE,  
À LA FAMILLE,  
AU LOGEMENT, À LA SANTÉ,  
AUX INTERVENTIONS SOCIALES  
ET AUX ACTIONS EN  
DIRECTION DES JEUNES

**15 millions d'euros**  
ENGAGÉS PAR LE CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE POUR L'ENSEMBLE  
DE SES MISSIONS

**82**  
PLACES SUPPLÉMENTAIRES ONT  
ÉTÉ CRÉÉES EN MULTI-ACCUEIL





Au total, 265 logements  
seront construits sur la ZAC  
de la Source du pré



soutenus». A travers ses programmes d'hygiène bucco-dentaire conduits dans toutes les écoles primaires, et la sensibilisation à une bonne nutrition menée en partenariat avec la société Sogeres dans les cantines, la municipalité se préoccupe par ailleurs de la santé de ses plus jeunes administrés. Des démarches approuvées et soutenues à la fois par la PMI (Protection maternelle et infantile) et par les conseils d'école.

## LE DROIT AU LOGEMENT

En matière de logement également, la Ville fait preuve d'un volontarisme qui va au-delà de ses simples obligations. «Se loger est un droit fondamental, réaffirme le maire. Et

*j'entends par là non seulement avoir un toit au-dessus de sa tête, mais aussi disposer d'une habitation qui corresponde à ses besoins... Quand on vit à quatre dans 50 m<sup>2</sup>, on est, aussi, «mal-logé» ! Or, le marché de l'immobilier est aujourd'hui tellement tendu que ce droit reste malheureusement théorique dans de nombreux cas. En premier lieu, il faut répondre à l'urgence, ce que nous faisons dans le cadre du CCAS et de l'association Station Lumière qui va bientôt s'installer villa Bianco (voir ci-dessous). Ensuite, et c'est véritablement une de mes priorités, il faut restaurer les conditions d'un parcours résidentiel. Schématiquement, c'est permettre aux familles de passer au fil du temps d'un appartement à loyer modéré à un logement aidé, puis à l'accession à la propriété». En concertation avec les services de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, compétente en matière d'habitat, la municipalité suscitera ainsi d'ici 2010 la création de 300 habitations aidées ou à coûts maîtrisés, relevant soit du logement social classique soit de l'accession sociale à la propriété. Déjà au-dessus du seuil obligatoire des 20% de logements sociaux fixé par la loi SRU, La Ciotat souhaite rester à ce niveau. Comment ? Sur les 265 nouveaux logements attendus à la Zac de la Source du pré, 70 auront par exemple une vocation sociale. Le plan local d'urbanisme (PLU) prévoit par ailleurs que tout programme immobilier lancé sur des terrains nouvellement rendus constructibles devra comporter une proportion de logements sociaux comprise entre 25 et 50%. «La mixité sociale est à ce prix», ajoute Patrick Boré, sachant que les bailleurs sociaux et la Ville seront bien évidemment aux côtés des privés pour qu'ils atteignent cet objectif».*



GV



LL

Une fois qualifié, le Carré Saint-Jacques abritera 75 nouveaux logements



LL

## LOGEMENTS : DES SOLUTIONS D'URGENCE

Trouver un toit pour quelqu'un qui se retrouve en grande difficulté, à cause d'un accident domestique ou encore d'une expulsion, est souvent une question d'heures. C'est pourquoi la Ville a désigné au sein du CCAS des agents référents chargés d'appliquer des procédures de prise en charge. Il s'agira par exemple de loger à l'hôtel une famille dont le logement vient de brûler, et qui se retrouve à la rue, et de l'accompagner dans ses efforts de relogement. Par ailleurs, la villa Bianco, avenue Subilia, va être entièrement réaménagée avec l'aide de l'État pour accueillir l'association Station Lumière, centre d'hébergement d'urgence créé en 1996, dont les locaux de l'avenue Gallieni ont accidentellement brûlé. Une fois rénovée, la villa Bianco aura une capacité d'accueil de 11 places, dont une adaptée aux personnes handicapées.



LL

L'aide au maintien à domicile figure parmi les principales missions du CCAS

## LES AÎNÉS AU CŒUR

Dernier grand volet de l'action sociale, l'aide aux aînés a été au cœur des préoccupations de la Ville ces dernières années, ce qui s'est traduit par la création dès 2001 d'un service municipal spécifique. Elle prend plusieurs formes, car il n'est pas possible de s'adresser de la même manière à de jeunes retraités qu'à ceux qui appartiennent au «quatrième âge», les plus de 75 ans. Aux seniors actifs, la Ville propose une large gamme d'activités. Tête de pont de cette politique, le centre municipal Marius-Deidier. Cette structure culturelle et sportive qui a fêté l'an dernier ses 20 ans compte aujourd'hui plus de 800 adhérents. Par ailleurs, c'est le CCAS qui veille sur les plus fragiles, en coordonnant le Plan canicule ou le plan de veille hivernale ou encore en assurant les conditions du maintien à domicile avec des dispositifs tels que le service de soins infirmiers. «Ces dernières années, le portage de repas a plus que doublé, se félicite Claude Pierre Martinez. La télé-assistance, le service des aides ménagères ou encore les soins à domicile permettent également de vieillir dans de bonnes conditions chez soi. Ce n'est pas un hasard si on compte aujourd'hui 700 bénéficiaires de ces prestations, à un titre ou à un autre. Bien entendu, ce n'est pas forcément une solution pour toutes les personnes âgées et c'est pourquoi nous nous réjouissons de la rénovation et de la modernisation des maisons de retraite Le Rayon de soleil et Lou Cigalou». Des maisons de retraite dans lesquelles sont organisées régulièrement des rencontres avec les jeunes Ciotadens car il ne suffit pas de s'occuper de chaque âge de la vie, il faut aussi favoriser le maintien d'un lien et d'un dialogue entre les générations.

J.D.F.



En octobre dernier, le service de portage de repas à domicile a enregistré, pour la première fois, 3000 repas servis





## CCAS, LA CHEVILLE OUVRIÈRE DU SOCIAL

S'il demeure un organisme d'aide et d'assistance, le centre communal d'action sociale (CCAS) coordonne aussi des actions de prévention et des politiques de «développement social local». La vitrine du CCAS reste bien sûr son offre de services, qui va de l'aide au maintien à domicile jusqu'à l'aide à la recherche d'emploi - particulièrement en direction des Rmistes - et à la formation, en passant par le placement des personnes en difficulté ou l'accompagnement socio-éducatif lié au logement. Il réalise également chaque année un Panorama social qui permet d'évaluer les besoins sociaux des habitants de la commune. Par ailleurs, le CCAS s'occupe de l'accueil d'urgence des personnes qui se retrouvent en soudaine difficulté, suite à un sinistre (incendie, inondations, etc.) ou à une situation d'exclusion. Du côté de la prévention, il met en œuvre localement, en partenariat avec les associations du territoire, les Plans canicule et grand froid. Enfin, il intervient même dans le domaine humanitaire, pour venir en aide à des victimes de grandes catastrophes.



D.B.

## MIEUX VIVRE SON HANDICAP

Afin de permettre au mieux l'intégration des personnes à mobilité réduite dans la Cité, la municipalité a consenti des efforts particuliers dès le milieu scolaire. Ainsi, pour répondre aux demandes des familles, sept emplois d'Auxiliaires de vie scolaire (AVS) ont été créés, permettant à des élèves des écoles primaires souffrant d'un handicap de vivre leur scolarité plus facilement. En matière d'accessibilité, la mairie a également mené plusieurs actions, telles que le dispositif Handiplage en bord de mer, ou encore l'installation d'un ascenseur à l'entrée de l'Hôtel de ville, pour que chacun se sente bien dans sa ville.

## UNE AGENCE IMMOBILIÈRE POUR AIDER LES MAL-LOGÉS

L'agence immobilière à caractère social (AICS) vient de passer une convention avec la municipalité en vue d'installer une antenne à La Ciotat. Objectif : proposer à moyen terme vingt nouveaux logements à loyer conventionné, en persuadant les propriétaires d'appartements vacants de les louer à nouveau. Pour ce faire, l'agence dispose de moyens juridiques ad hoc, comme la capacité de garantir au propriétaire jusque-là réticent le paiement du loyer ou le retour du logement dans un état satisfaisant à la fin de la location. Ces logements seront attribués par la Ville.

**Pour les demandes de dossier, contactez le service municipal du Logement au 04 42 08 88 00**



C.D.